

Abunde

Optimalisation Entreprise et Organisation

«Tourne-toi vers le soleil,
l'ombre sera derrière toi»

Proverbe Maori



Le Sahara Occidental sort de l'oubli

La grève de la faim de 32 jours menée par Aminatou Haidar à Lanzarote en décembre 2009 marque certainement un tournant important dans l'histoire des Saharais.

http://www.lemonde.fr/afrique/article/2009/12/18/la-militante-sahraouie-aminatou-haidar-autorisee-a-regagner-le-sahara-occidental_1282601_3212.html

Elle a réussi à mettre le projecteur sur la question Saharaouie, « oubliée » depuis 34 ans.

Son obstination à rentrer « dans la dignité » auprès de ses enfants contenait certainement un niveau symbolique de retour au pays du peuple Saharaoui exilé.

Grâce à ce sacrifice, le barrage médiatique mis sur la situation a pu sauter : l'Espagne, l'Europe, l'ONU, les médias, les citoyens du monde ont été touchés. L'accent a été mis sur les erreurs diplomatiques, la (fausse) complexité de la situation, les abus sur les personnes et sur les biens (droits de l'homme, accords de pêche entre le Maroc et les pays occidentaux-dont l'Europe¹, le Japon et la Russie, entre autres)...

Depuis, beaucoup de choses bougent.

1. Interpellations concernant les droits de l'Homme au Maroc

Les interpellations concernant les droits de l'Homme au Maroc, et plus particulièrement autour de la question de sept Saharais (une femme, mise récemment en résidence surveillée pour état de santé grave - grâce à la pression internationale- et de six hommes passibles de loi martiale, sans raison) se succèdent actuellement. Les Saharais vivant au Sahara Occidental (sous occupation marocaine) ont des droits limités, dont un essentiel, celui de ne pas pouvoir se rassembler.

<http://www.es.amnesty.org/actua/acciones/sahara-presos-conciencia>

<http://www.liberte-algerie.com> - 04 Février 2010

<http://www.continentalnews.fr/actualite/afrique-du-nord,60/hrw-exhorte-le-maroc-a-mettre-fin-a-toutes-les-restrictions,9893.html> 19/02/2010

2. Sauver les eaux poissonneuses

Le monde (et Le Monde) se mobilise pour sauver les eaux poissonneuses au large du Sahara Occidental.

Il faut dire que le contrat entre le Maroc et l'UE arrive à échéance au début 2011. Sur le plan du droit international, ce droit que s'est octroyé le Maroc est caduc si la population locale (du Sahara Occidental) manifeste son désaccord. Le comptage des avis sur Internet est le seul moyen de leur donner la parole officiellement. Des informations et une pétition internationale circulent. http://www.fishelsewhere.eu/index.php?parse_news=single&cat=195&art=1022

3. Rencontre informelle

Ces 10 et 11/02, une rencontre informelle a eu lieu dans l'Etat de New-York, sous la présidence de Christopher Ross, l'envoyé personnel du secrétaire général de l'ONU pour le Sahara, mettant en présence une délégation du Maroc et celle de la République Arabie Saharaoui Démocratique. <http://www.un.org> Sahara occidental: nouvelles discussions informelles les 10 et 11 février

1 Espagne, Portugal, Italie, France, Allemagne, Pays-Bas, Royaume Uni, Irlande, Pologne, Lettonie et Lituanie

Abunde

Optimalisation Entreprise et Organisation

«Tourne-toi vers le soleil,
l'ombre sera derrière toi»

Proverbe Maori



4. Un sommet UE-Maroc

Un sommet UE-Maroc aura lieu les 06 et 07/03 à Grenade sous la présidence Espagnole. Comme souvent quand les intérêts ne sont pas nets, il est controversé par ceux qui ne partagent pas les mêmes intérêts ou la même logique d'abus.

Les Saharais aimeraient profiter de l'opportunité pour trouver de vraies pistes de solution. Sommet UE-Maroc : Des Eurodéputés protestent. Concernant la rencontre des 6 et 7 mars à Grenade

<http://www.continentalnews.fr/actualite/afrique-du-nord.60/sommet-ue-maroc-des-eurodeputes-protestent.9751.html>

De nombreuses associations internationales réagissent. Ici le point de vue Portugais. <http://blogosocialportugues.blogspot.com/2010/02/conferencia-internacional-de-apoio-ao.html>

Et de ce fait, le contexte général bouge aussi...

1. Une situation générale pas « si » complexe ???

Le Gouvernement de la République d'Arabie Saharaouie Démocratique est réfugié en Algérie

La République d'Arabie Saharaouie Démocratique a une histoire peu banale.

D'abord parce qu'elle a été créée à Bir Lehlou, capitale temporaire en exil en Algérie par des membres du Front Polisario le 27 février 1976, au lendemain de l'abandon officiel du mandat espagnol sur le territoire pour combler le vide institutionnel laissé par le départ des Espagnols.

En effet, le 14 novembre 1975, l'Espagne, jusqu'alors puissance coloniale tutélaire, signe les accords de Madrid avec le Maroc et la Mauritanie pour la partition du Sahara occidental entre ces deux pays. Cet accord va à l'encontre d'un avis consultatif de la Cour Internationale de Justice sur l'autodétermination du Sahara occidental « les éléments et renseignements portés à sa connaissance n'établissent l'existence d'aucun lien de souveraineté territoriale entre le territoire du Sahara occidental d'une part, le Royaume du Maroc ou l'ensemble mauritanien d'autre part » et est dénoncé par l'Assemblée Générale des Nations Unies le 10 décembre 1975 (résolution 3458).

Ensuite parce qu'après 3 mois, son premier président, El-Ouali Moustapha Sayed (1948 – 9 juin 1976) a été assassiné à Nouakchott, lors d'un raid en Mauritanie, laissant la jeune République sous le choc.

A l'heure actuelle, faute de meilleure solution, ce gouvernement vit toujours en exil à quelques encablures du territoire revendiqué, où il administre ses concitoyens (exilés eux aussi) avec un amour vibrant « pour le peuple Saharaoui ».

Reffet vivant de la fracture Nord-Sud, la RASD est reconnue par 83 pays ex-colonisés et aucun pays ex-colonisateur.

L'ONU, quant à elle, reconnaît le Front Polisario comme interlocuteur valable pour tous les Saharais (ceux qui habitent la partie de territoires libérés par la Mauritanie, ceux qui vivent dans les territoires occupés par le Maroc et ceux qui sont réfugiés dans les camps en Algérie).

Elle entretient des relations privilégiées avec le Président de la RASD, Mohamed Abdel Aziz, sans reconnaître officiellement ni le gouvernement élu démocratiquement, qu'il préside, ni la RASD.

Ci-dessous un communiqué de presse concernant la situation au 17/12/09.

<http://spsrasd.blogspot.com/2009/12/le-president-sahraoui-appelle-le.html>

Abunde

Optimalisation Entreprise et Organisation

«Tourne-toi vers le soleil,
l'ombre sera derrière toi»

Proverbe Maori



Qu'est le Front Polisario?

Des résistants Saharaouis qui ont réagi militairement à la négation de leurs droits à l'autodétermination et à la partition de leurs territoires.

Faisant suite à l'invasion, la plupart a fui le début de génocide perpétré entre novembre 1975 à début 1976 par le Maroc et s'est réfugié dans les camps, surveillés autant que protégés par l'UNHCR, dans le désert de Tindouf en Algérie, à quelques km de leur pays.

La plupart de ces réfugiés fait donc partie du Front Polisario, qui milite pacifiquement depuis bientôt 20 ans -1991 date du cessez-le-feu avec le Maroc- pour la reconnaissance de la RASD par l'ONU, pour son droit à l'autodétermination et pour la récupération de sa souveraineté territoriale.

2. Le Mur de la Honte

En effet, la « Marche Verte » du Maroc pour annexer le Sahara Occidental ne donne aucun droit légitime au Maroc sur ce territoire, sur le plan international.

Pourtant, même s'il n'a aucun droit sur ce territoire, le Roi du Maroc (que ce soit son père ou l'actuel Mohamed VI), chef d'Etat parmi les autres chefs d'Etats, a des avantages « royaux » qui lui confèrent une légitimité qu'il n'a pas, alors que le Président de la RASD, sans territoire et sans reconnaissance officielle de son pays par les pays ex-colonisateurs, n'est reconnu « que » (attention, il y a méprise) comme chef du Front Polisario.

Mettre le Front Polisario au ban, c'est faire affront à tous les résistants et patriotes qui se sont battus pour leur patrie et le respect de leurs droits citoyens et territoriaux.

C'est aussi faire affront à leurs efforts de bonne gouvernance et de paix depuis bientôt 20 ans.

La paranoïa du pouvoir marocain perdure malgré un cessez-le-feu datant de 1991.

Les familles des territoires occupés par le Maroc sont séparées de celles qui habitent les camps de réfugiés en Algérie par un « Mur de la Honte » (équivalent d'un mur de Berlin) de 2500 km de long, comportant deux remblais hautement militarisés et trois fossés remplis de mines anti-personnelles, répandues également en une large frange dans le désert.

Ce mur a été construit dans les années 80 par les Marocains qui craignaient les raids du Front Polisario pour récupérer leurs territoires.

Google Earth, région de Tindouf (proche de la frontière entre Maroc/Sahara Occidental/Algérie).

<http://www.youtube.com/watch?v=BbS40NBUTEc&feature=related> un jeune blessé par mine en janvier 2009

L'UNHCR a pour mission de garantir des rencontres entre parents proches (filiation directe).

Sur 48.000 demandes introduites, seules 8.000 ont été traitées en 7 ans.

Quarante mille sont toujours en attente de revoir « un jour » leurs proches. Certains ne se sont plus revus depuis 34 ans, du fait de l'exode pour début de génocide.

Entretemps, certains parents se font réellement vieux. Et deux nouvelles générations sont nées.

A l'inverse, les Saharaouis du Maroc qui viennent dans les camps en Algérie visiter leurs frères ou leurs proches sont susceptibles de subir des représailles de la part du pouvoir marocain.

La liste des personnes « disparues » compte plusieurs centaines de noms.

<http://www.westelijkesahara.be/index.php?cat=133&art=0>

Abunde

Optimalisation Entreprise et Organisation

«Tourne-toi vers le soleil,
l'ombre sera derrière toi»

Proverbe Maori



Si, depuis 1991, le cessez-le-feu est respecté par les Saharaouis des camps de réfugiés et le gouvernement de la RASD, sous contrôle de la Minurso sur les parties en cause (Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara Occidental), les Saharaouis des territoires occupés continuent, quant à eux, à subir régulièrement des pressions et des exactions de la part du régime marocain : emprisonnements arbitraires, tortures, disparitions...

Actuellement cela concerne plus particulièrement une femme et six hommes, passibles de la loi martiale marocaine sans avoir de reproches à se faire, repris parmi les prisonniers politiques dont se préoccupe Amnesty International

<http://www.amnesty.org/fr/library/asset/MDE29/010/2009/fr/b8d97231-1e30-4392-b9e0-0cbc487fac97/mde290102009fr.pdf>

<http://www.westelijkesahara.be/index.php?cat=112&art=1307>

3. Règne de la confusion : là où on parle d'hommes, de femmes et d'enfants.

Ainsi, ce pays garde toujours son appellation coloniale « Sahara Occidental » (cartes de géographie, résolutions de l'ONU...).

Ainsi, il est et reste conquis et occupé illégitimement par le Maroc...

Pourtant sa population et son premier gouvernement, présidé par El-Ouali Moustapha Sayed, l'a nommé **République d'Arabie Saharaouie Démocratique**, le 27 février 1976.

Aucun pays ex-colonisateur n'a reconnu la RASD, qui est, par contre, reconnue par 89 pays ex-colonisés. Et là aussi la confusion règne : certains pays se permettent de s'allier ou de se retirer, contrairement au droit international, en fonction d'opportunités propres à la situation, ce qui est favorisé par la non-reconnaissance de l'existence de la RASD par l'ONU. Ce qui pourrait laisser comprendre que l'ONU ne reconnaît pas un gouvernement élu démocratiquement par son peuple si elle (ou les « pouvoirs alliés ») n'a pas la mainmise sur les élections (comme celles organisées en Afghanistan en 2009 par exemple).

C'est -ce serait- pourtant simple de voir qu'il n'existe plus de Sahara Occidental depuis le 27 février 1976, que ce pays s'appelle désormais RASD, et qu'il a un gouvernement légitimement et démocratiquement élu par son peuple. Mais l'ONU ne reconnaît ni la RASD, ni la souveraineté du Maroc sur le Sahara Occidental, laissant le bénéfice de ce flou artistique aux pays Européens qui surexploitent les richesses du pays et à une certaine vision de l'équilibre Nord-Sud puisqu'il y a des bases géostratégiques essentielles dans la région.

C'est dans cette logique, que se trouve ce conflit qui n'est pas armé (première interprétation possible de cette situation interminable) ou cette « drôle de paix » sans respect pour les droits humains ou territoriaux (version telle qu'elle est vécue par le peuple Saharaoui).

Depuis 34 ans donc, de résolution ONU en résolution ONU, et de promesse de référendum en promesse de référendum, la situation est maintenue dans l'oubli, au prix de la santé morale et physique de plusieurs générations d'hommes, de femmes, de jeunes et d'enfants.

4. Quand le Sauveur devient Bourreau, sur le plan transactionnel.

L'ONU est-elle réellement impuissante à réaliser sa mission première ? Quel intérêt a-t-elle à garder pareille situation enlisée ?

Serait-elle incompétente à installer la paix qu'elle est sensée garantir, protéger, maintenir ?

A-t-elle sa place dans des situations à long terme ?

Abunde

Optimalisation Entreprise et Organisation

«Tourne-toi vers le soleil,
l'ombre sera derrière toi»

Proverbe Maori



A quel prix, payé par qui, s'installe-elle dans le durable ?

L'UNHCR (Haut Commissariat pour les Réfugiés de l'ONU) s'est construit des installations en dur, avec châteaux d'eau, jardins et boucherie, alors que la situation est/était « temporaire », et que 7/10 de la population Saharaoui n'a que du riz, du sucre et du charbon de bois, pas d'électricité, pas de végétation (ni ombre, ni vitamines) et que son eau est à la limite de la potabilité tant elle est salée. Certaines wilayas n'ont même pas d'eau filtrée ou contrôlée bactériologiquement, alors que, curieusement, la wilaya la plus proche de l'UNHCR, proposé aux « touristes » comme « village témoin », a, quant à elle l'électricité et donc des possibilités de se raccorder à la TV ou à des instruments portables (PC, GSM), symboles de richesses et de vie occidentale « normale »...

La MINURSO paie des primes de risques aux 230 militaires, policiers et des hauts fonctionnaires qui « végètent » dans le désert depuis 1991, aux côtés du peuple Saharaoui.

La situation est remise sur le tapis tous les 30 avril où invariablement, jusqu'à présent, une résolution de l'ONU prolonge sa mission. La dernière fois, la résolution comprenait l'intention de rencontres entre les parties concernées. Parmi elles, la rencontre informelles des 11 et 12 février 2010 déjà citée (dans « Depuis, beaucoup de choses bougent - 3. »).

Après 34 années d' « alimentation humanitaire », la situation sanitaire est devenue intolérable.

(eau salée + huile + sucre + riz blanc OGM ?- comme nourriture de base, avec parfois des sardines ou du thon en boîtes...)

Les Médecins du Monde espagnols actifs dans la région (Medico del mundo) affirment que les cas de décès chez les nouveau-nés ont atteint un niveau préoccupant vraisemblablement dû à « la défaillance en produit alimentaire et sa non-diversification ».

Le taux de diabétiques est, lui aussi, « préoccupant » et peut être un facteur accru de mortalité néo-natale. La génération en âge de procréer n'a connu que ce régime alimentaire puisqu'ils sont nés en exil. Les enfants en bas-âge et les nouveau-nés sont la troisième génération à en dépendre entièrement, malgré l'humiliation qui est faite aux mères, par ces mêmes institutions, en leur enseignant qu'elles doivent donner une nourriture plus variée et plus riche à leurs enfants.

Trente-neuf pour cent des enfants sahraouis en-dessous de cinq ans souffrent de malnutrition et soixante pour cent d'entre eux sont anémiques. Les femmes en âge de procréer sont également anémiques à soixante six pour cent et les femmes enceintes à septante-six pour cent.

<http://www.spsrasd.info/fr/detail.php?id=9694>

L'aide humanitaire aux Sahraouis sera parmi "les priorités" de la Commission européenne

Les villages possèdent pourtant de minuscules « Super Mercado » (épiceries qui ne rivalisent avec nos Super Marchés que par le nom). Mais il leur est difficilement possible de s'offrir des fruits, de la viande ou des légumes parce que peu d'argent circule dans ce vase clos des camps de réfugiés, inscrit hors de tout circuit économique. Généralement ils s'entraident : mécanique automobile, déplacements... et prêtent volontiers leur concours bénévole aux affaires de l'Etat ou de la collectivité (fonctionnaires, enseignants, etc.). C'est ainsi que cela fonctionne, dans la plaine désertique de Tindouf : pour le bien et la survie de tous.

A tous points de vue, le peuple de réfugiés est dans une souricière, puisqu'ils sont responsables de l'équilibre les uns des autres. Si les réfugiés allaient vivre dans les territoires libérés par la Mauritanie, ils abandonneraient implicitement leurs terres et leur accès à la mer aux Marocains ; s'ils prennent les armes, ils se suicident littéralement (car derrière le Maroc, on peut supposer qu'il y a implicitement les puissances occidentales et leurs marchands d'armes), mais surtout, ils mettent en péril la vie déjà menacée des familles vivant en territoires occupés.

Abunde

Optimalisation Entreprise et Organisation

«Tourne-toi vers le soleil,
l'ombre sera derrière toi»

Proverbe Maori



Avec le temps, ils se sont vus assigner un rôle de disjoncteur entre la Mauritanie, l'Algérie et le Maroc ; le Nord et le Sud ; l'Afrique Méditerranéenne et l'Afrique Sub-saharienne. Ils sont comme une conscience du Monde, eux, les anciens passeurs d'esclaves, qui ont choisi délibérément de renoncer à toute forme servile et aux ségrégations quelles qu'elles soient.

Un référendum, pour quoi faire ? Que faire d'une promesse non tenue depuis trop longtemps ? Continuer à proposer un référendum ne serait qu'une façon supplémentaire de postposer la recherche de solution, si difficile à trouver.

4. Quand l'Histoire se répète.

Le Sahara Occidental est souvent qualifié de « dernière colonie », dans la mesure où cette « histoire compliquée » est héritée de l'Histoire : l'Espagne a cédé ses droits coloniaux à la Mauritanie et au Maroc quand les Saharaouis ont réclamé leur indépendance, préférant diviser le pays, que de lui donner son autonomie. Comme la France le fit avec les territoires appartenant aux Touaregs. Les Seigneurs du Désert ne se sont jamais pliés devant les puissances coloniales et le paient cher à posteriori. Le colonialisme est un plat qui se mange froid à l'heure de l'Indépendance.

Une Europe divisée entre désintéressement idéologique/justice et intérêts économiques

Derrière le Maroc, ses angoisses d'invasion et ses tortures pour maintenir une autorité « construite sur du sable », il y a les enjeux économiques de certains pays Européens : l'Espagne, dont le Sahara Occidental était une colonie ; la France dont les sociétés prospectent les gisements de pétrole ; les onze pays d'Europe qui dépassent les quotas de pêche impunément dans le cadre d'un accord de pêche avec le Maroc ; l'Allemagne impliquée dans la gestion du phosphate dont regorge le Sahara Occidental...

Mais tous les Européens ne sont pas dans la même logique.

Un sommet UE-Maroc aura lieu les 06 et 07/03 à Grenade sous la présidence Espagnole.

Comme souvent quand les intérêts ne sont pas nets, il est controversé. Par ceux qui ne partagent pas les mêmes intérêts ou la même logique d'abus.

Il est évident, que les Saharaouis aimeraient profiter de l'opportunité pour gagner la sympathie à leur patience et trouver enfin de vraies pistes de solution.

Sommet UE-Maroc : Des Eurodéputés protestent. Concernant la rencontre du 20/03 à Grenade

<http://www.continentalnews.fr/actualite/afrique-du-nord.60/sommet-ue-maroc-des-eurodeputes-protestent.9751.html>

Le Roi du Maroc ne sait pas apprécier la paix que lui offrent les Saharaouis.

Grâce à cette paix, il bénéficie de la complaisance économique des pays européens intéressés économiquement et historiquement.

Car cette situation, il en a hérité de l'Espagne, de son père, du colonialisme espagnol, d'une logique de division du Sahara de l'époque. Il ne voit pas que cette réalité assied le développement économique de son pays, pour lui, pour sa famille, pour son fils, pour leur peuple.

Dans le cadre des négociations, cautionnées par Christopher Ross, l'envoyé personnel du secrétaire général de l'ONU pour le Sahara, le Maroc offre au gouvernement de la RASD qu'ils deviennent une « province du Sud » d'un territoire sous occupation.

Abunde

Optimalisation Entreprise et Organisation

«Tourne-toi vers le soleil,
l'ombre sera derrière toi»

Proverbe Maori



Totalement inacceptable, vu que personne, jusqu'à présent, ne peut garantir la sécurité des Saharaouis des territoires occupés. De plus, comble de paradoxe, cette proposition mettrait les Saharaouis dans la position de légitimer eux-mêmes l'occupation marocaine, s'ils acceptent ce coup tordu.

Mais cette solution arrangerait sans doute bien les parties prenantes des pays européens (pêche, phosphates, pétrole et autres ressources abondantes) car les Saharaouis, eux, exigent le respect des quotas et des réserves pour l'avenir.

Vu le contexte, le gouvernement de la RASD n'est pas prêt à lâcher ses droits relatifs à l'intangibilité territoriale et à l'autodétermination démocratique du peuple.

Autres facteurs invisibles mais tellement présents : le manque de sanctions pénales suffisamment dissuasives sur les pratiques criminelles à haut retour sur investissement

Méfions-nous de l'avidité des marchands d'armes : actuellement, vu la législation internationale, celui qui vend ne prend aucun risque.

Tant que les bénéficiaires de cette activité lucrative (retour sur investissement de minimum 600% en 3 mois) n'auront aucune responsabilité à porter et que leur complicité aux crimes et aux guerres restera impunie, l'Histoire tournera en rond.

De même, les abuseurs ne sont jusqu'à présent pas poursuivis pour leurs exactions : corruption, dégradation de ressources naturelles, pillage de matières premières, empoisonnement des eaux potables pour raisons industrielles ou autres, actes de piraterie.

Tels sont les fléaux dont souffre le Sahara Occidental sous l'occupation marocaine.

Qui que ce soit qui soit responsable de ce délit, il est temps que des limites protègent les ressources naturelles et le droit à la vie.

N'est-ce pas à l'ONU à légiférer sur ce sujet ? Ou au monde à se donner les outils de sa propre sauvegarde. Jusqu'à quand sciera-on l'arbre sous lequel on est assis ?

Faisons plutôt la guerre aux 'à priori'.

Vrai ou Faux ??

- Les membres du Front Polisario sont sympas et accueillants.
<http://picasaweb.google.com/abunde.mdroog/AvecLesSaharaouisDecembre2009?feat=email#>
- Beaucoup de Saharaouis sont polyglottes (Hassani, Arabe, Espagnol + une langue « étrangère »), y compris les enfants.
- La RASD est un état organisé et structuré malgré son exil et le manque de moyens.
- Le peuple Saharaoui organise un marathon et des festivals culturels chaque année.
<http://www.saharamarathon.org/DesktopDefault.aspx?eqs=EOJQFqeKDHhbfmFbc6hqmoGqRhW8P4fx6PVGiRdD9g1HtYFWMj1hYxwW%2f8uGOVfiedW1ejeeH%2fTNYe6FGX1JalnFE239w%2b29lffhUpZvYR3SldnNIMWveK6A09womaL6%2fFCCwbNI2fRPIpcgPebO1D0%3d>
- Il existe un mur de 2500 km de long pour séparer le Sahara Occidental des Saharaouis réfugiés http://www.youtube.com/watch?v=n3W_osZS8Dg&feature=player_embedded#
- L'analphabétisme s'est inversé : le peuple est maintenant scolarisé à 95% (y compris des formations en Hautes Etudes et Etudes Universitaires).
- « Un état démocratique est un état où les femmes sont des citoyens à part entière » est une inscription sur le mur d'une des maisons des femmes du camp de réfugiés.
<http://www.youtube.com/watch?v=GXGy11jTGo&feature=related>

Abunde

Optimalisation Entreprise et Organisation

«Tourne-toi vers le soleil,
l'ombre sera derrière toi»

Proverbe Maori



5. L'histoire peut se réparer

Sur un plan systémique, l'Histoire peut se réparer quand chacun des acteurs accepte de prendre ses responsabilités et peut achever ses deuils.

Quand chacun peut s'incliner devant la Force de la Guerre qui les a dépassés.

Quand arrive à la conscience de chacun que cette Force a détruit des vies et des sites, non pas seulement dans son propre camp, et que chacune de parties prenantes a sa part de responsabilité dans les pertes subies.

Quand (les descendants de) bourreaux, victimes ou sauveurs peuvent enfin se regarder dans les yeux, prendre la part de responsabilité qui leur incombe et accepter leur (lourd) destin.

Quand la Paix devient l'intérêt commun à préserver par tous, pour se donner à tous un avenir.

Tel est le prix émotionnel à payer pour dépasser les obstacles et construire une paix durable : reconnaître la souffrance de l'autre comme aussi valable que la sienne et reconnaître la valeur humaine du deuil partagé. Alors, grâce au respect et à la dignité retrouvée, l'élan de vie et de reconstruction trouve sa place naturellement.

Bruxelles, le 23/02/2010

Marilyn Droog - 00 32 (0)395 53 55 63 - www.abunde.com
abunde.mdroog@gmail.com

Grâce aux relectures attentives de

Salec Abderrahman, représentant de la RASD en Belgique (coordonnées sur simple demandes)

Mohamed Sidati, représentant de la RASD en Europe (idem)

Avec mes remerciements particuliers pour leur encadrement

David Broman, journaliste - Le Jeudi / Luxembourg

Paula Brouillard, journaliste

Infos générales

Site d'informations du Sahara Occidental : <http://www.arso.org>

Concernant le Prix Robert Kennedy 2008 reçu par Aminatou Haidar <http://www.arso.org/aminatouhaidarRFK2008.htm>

Abunde

Optimalisation
Entreprise et Organisation

«Tourne-toi vers le soleil,
l'ombre sera derrière toi»

Proverbe Maori



Bibliographie

Sahara Occidental

Le droit à l'indépendance

Martine de Froberville

Editions ANEP, 2009

50 rue Khelifa Boukhalfa

BP 355 ALGER RP

Fax : 021 23 64 90 Tél : 021 23 89 63/23 68 32

Avec Les Saharais

Une histoire solidaire de 1975 à nos jours...

Régine Villemont

Ed L'Harmattan, 2009

Le droit international et la question du Sahara Occidental

Edité par Vincent Chapaux, Karin Arts, Pedro Pinto Leite

version française de *International Law and the Question of Western Sahara*